

Modalités d'inscription - Année scolaire 2019/2020

Accueil de Loisirs Associé aux Ecoles (ALAE) - Accueil de Loisirs Sans Hébergements (ALSH)

Pour que votre enfant soit accueilli :

- en **ALAE** :
 - service restauration scolaire
 - **accueil du matin** (7h30/8h20) St Canadet (7h30/8h50) et **du soir** (16h30/18h30)
- en **ALSH** pendant les mercredis et vacances scolaires (7h30 à 18h30).

Vous devez remplir le dossier d'inscription LE&C Grand Sud.

Attention, la pause méridienne est gérée, en collaboration avec le service enfance sport et jeunesse (ESJ) de la commune. Même si votre enfant ne va pas au périscolaire le matin ou le soir et qu'il est inscrit uniquement à la cantine, il est impératif de remplir le dossier d'inscription LE&C Grand Sud. Ce dossier est valable pour tous les temps gérés par LE&C Grand Sud sur les trois écoles de la commune (Périscolaire matin et soir, service restauration, accueil de loisirs des mercredis et vacances scolaires).

Ce dossier d'inscription comporte :

- ✓ le dossier administratif,
- ✓ le contrat d'accueil (dont un exemplaire vous est destiné),
- ✓ le règlement intérieur,
- ✓ les fiches d'inscription annuelles et/ou occasionnelles pour les différents temps d'accueil.

Pièces **OBLIGATOIRES** à joindre au dossier :

- ✓ la **copie du carnet de vaccination** de votre enfant,
- ✓ une **attestation d'assurance en responsabilité civile de l'enfant**,
- ✓ une **photo récente de l'enfant**,
- ✓ si votre enfant est concerné rédiger un Projet d'Accueil Individualisé (**PAI**),
- ✓ éventuellement **l'attestation de votre quotient familial CAF** pour les QF inférieurs à 1150€,
- ✓ Le coupon d'acceptation du règlement intérieur 2019/2020.

Le règlement intérieur de l'accueil de loisirs est aussi disponible en consultation sur les sites de la Mairie et de LE&C Grand Sud.

Les dossiers seront disponibles à **l'accueil de loisirs** et en **téléchargement** sur les sites de la commune du Puy Sainte-Réparate et de LE&C Grand Sud

- ✓ **Les dossiers complets sont à rendre uniquement à l'accueil de loisirs, aux heures d'ouvertures du bureau.**
 - Dépôt auprès d'Agnès ZERBONE uniquement les lundis de 14h30 à **17h00**, les mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h20 ou prendre rendez-vous au 06.41.69.34.22
 - Dépôt auprès de Faustine REY pour la maternelle et de Morgane BENAHMED pour St Canadet, pendant le périscolaire

RETOUR des DOSSIERS avant le 26 juillet 2019